



Regard sur les affaires extérieures du Canton de Fribourg

—
2025



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Chancellerie d'Etat CHA
Staatskanzlei SK

Table des matières

Introduction	1
1 Fribourg sur la scène fédérale	2
Aide à la presse	2
Imposition individuelle	3
Loi sur le service national de consultation des adresses des personnes physiques	4
Institut du fédéralisme	5
Transport régional de voyageurs	6
Programme d'allègement budgétaire 2027 de la Confédération	7
Rencontre avec le conseiller fédéral Ignazio Cassis	8
Formation aux affaires fédérales	9
2 Relations intercantionales	10
Conférence des Gouvernements cantonaux (CdC)	10
Conférence des Gouvernements de Suisse Occidentale (CGSO)	11
Région Capitale Suisse (RCS)	12
3 Relations internationales	13
Assemblée des Régions d'Europe (ARE)	13
Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe (CPLRE)	14
Grand Est	15
4 Retour en images	16
5 Annexes	20
Conférences spécialisées	20
Conventions intercantionales	22

Introduction

Dans le système politique suisse, de nombreuses décisions majeures sont prises au niveau fédéral, à Berne. Ces choix ont des répercussions directes sur l'ensemble des cantons. En 2025, plusieurs dossiers à forts impacts ont occupé le devant de la scène, notamment en matière d'infrastructures routières et ferroviaires, de soutien aux médias régionaux, ou encore de conditions-cadres nécessaires au bon fonctionnement des cantons. Le canton de Fribourg n'est pas épargné par ces enjeux. Face à ces défis, le Conseil d'État s'est engagé activement pour faire entendre les préoccupations fribourgeoises, tant auprès des autorités fédérales que dans le dialogue avec les autres cantons.

Dans ce contexte, la coopération intercantonale joue un rôle central. Les cantons, souvent confrontés à des problématiques similaires, ont tout intérêt à coordonner leurs positions afin d'influencer favorablement les décisions fédérales. Les conférences intercantionales, telles que la CGSO, la Région Capitale Suisse ou encore la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC), sont précisément conçues à cet effet. Au-delà de la défense d'intérêts communs, ces plateformes permettent de renforcer des liens de confiance durables entre les cantons, indispensables à un fédéralisme suisse équilibré et efficace.

Toutefois, la collaboration ne saurait se limiter aux seules relations entre cantons. Des échanges étroits et réguliers avec les parlementaires fédéraux, ainsi qu'une coopération constructive avec l'administration fédérale, sont essentiels au bon fonctionnement de notre système politique. Le Conseil d'État fribourgeois veille ainsi à entretenir un dialogue constant avec l'ensemble des acteurs concernés afin de garantir une prise en compte adéquate des réalités cantonales dans les processus décisionnels fédéraux.

Enfin, le canton de Fribourg inscrit son action dans une perspective plus large encore. Conscient de l'importance des relations transfrontalières et interrégionales, il entretient des contacts étroits avec les régions voisines, notamment avec la France. Par ailleurs, Fribourg participe activement à diverses organisations et réseaux internationaux. Cette ouverture vise à élargir les horizons, à stimuler l'innovation et à favoriser l'émergence de projets porteurs pour l'avenir du canton et de sa population.



Olivier Curty
Conseiller d'Etat



Photo officielle 2025 du Conseil d'Etat fribourgeois. © Etat de Fribourg – Staat Freiburg

1 Fribourg sur la scène fédérale

Aide à la presse

La presse, écrite, audio et audiovisuelle, est dans une situation préoccupante. Le 13 février 2022, le peuple avait rejeté la loi fédérale sur un train de mesures en faveur des médias. À cela s'ajoute l'Initiative SSR « 200 francs, ça suffit ! », déposée le 10 août 2023, qui souhaite diminuer la redevance, la faisant passer de 335 francs à 200 francs. Cette initiative sera soumise au peuple lors des votations du 8 mars 2026.

Le 28 février 2022, l'initiative parlementaire [22.407](#) « Répartition de la redevance de radio-télévision » a été déposée. Elle reprend un des éléments incontestés dudit train de mesures. Le projet porte sur une augmentation de la redevance aux radios et à la télévision entre 6 % et 8 % de leur produit, ainsi que des mesures d'aide générales aux médias financées par la redevance. L'objectif est d'assurer au mieux la diversité médiatique, en particulier dans les régions excentrées.

En parallèle, le Parlement a également traité l'initiative [22.417](#) « Mesures d'aide en faveur des médias électroniques » qui prévoit des mesures d'aides aux institutions de formation et aux agences de presse. Le traitement séparé des deux initiatives a été décidé par le Parlement en 2025.

Lors de la session d'hiver 2025 du Parlement, un soutien plus important aux radios et télévisions locales a été validé par les deux chambres conformément aux textes des deux initiatives parlementaires.

Le canton de Fribourg a soutenu les deux projets des initiatives parlementaires. Le Conseil d'État s'est prononcé à plusieurs reprises en faveur du renforcement d'un journalisme indépendant et de qualité. Il s'est engagé en faveur de l'adoption des deux interventions parlementaires. Le canton mène également un programme de soutien aux médias locaux. Du point de vue du gouvernement cantonal, des informations indépendantes et fondées sur des faits sont importantes pour le bon fonctionnement d'une démocratie.



Le Parlement a décidé de soutenir davantage les chaînes de radio et de télévision locales. À l'avenir, celles-ci recevront entre 6 % et 8 % des redevances radio et télévision. Radio Fribourg et La Télé en bénéficieront. © La Télé

Imposition individuelle

Le Parlement a adopté, le 20 juin 2025, [la loi fédérale sur l'imposition individuelle](#) comme contre-projet indirect à l'initiative populaire « Pour une imposition individuelle indépendante de l'état civil (Initiative pour des impôts équitables) ». Dix cantons ont lancé un référendum contre cette loi – le canton de Fribourg n'en faisait pas partie – et un nombre suffisant de signatures a été récolté pour qu'un référendum populaire soit organisé. Le peuple se prononcera le 8 mars 2026, lors de la votation.

La loi fédérale prévoit que les contribuables soient imposés individuellement à tous les échelons de l'État, et ce, quel que soit leur statut marital. Les revenus et les valeurs patrimoniales des couples mariés seraient répartis selon le régime appliqué actuellement aux couples non mariés, c'est-à-dire selon leur situation de droit civil. Le montant de la déduction pour enfants de l'impôt fédéral direct augmenterait.

Malgré le changement de paradigme majeur qu'entraînerait l'introduction de cette loi, tant sur le plan financier que technique, le canton de Fribourg l'approuve. Effectivement, elle représente un modèle d'imposition qui favorise la participation des deux conjoints à la vie professionnelle et qui permet à chacun de conserver son autonomie économique. Elle met en exergue la volonté d'accroître l'équité, de créer des opportunités égales dans les incitations à travailler, et de limiter la pénalisation du mariage. De fait, l'initiative est également un moyen de lutter contre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et de mieux utiliser le potentiel de main-d'œuvre indigène. En somme, elle tient compte, de manière adéquate, des réalités sociétales de notre temps.

Le dernier mot sur l'imposition individuelle reviendra toutefois au peuple lors d'un vote prévu au printemps 2026.



Le Parlement a approuvé la loi sur l'imposition individuelle. Le canton de Fribourg considère également que ce système est plus juste que celui actuellement en vigueur. Le peuple se prononcera à ce sujet lors d'une votation populaire.

© Jakub Zerdzicki

Loi sur le service national de consultation des adresses des personnes physiques

Le [Service national des adresses](#) (SNA) vise à mettre à disposition, au niveau national, les données d'adresses des personnes physiques inscrites dans les services communaux et cantonaux. Seuls les administrations et les tiers mandatés par la loi pourront utiliser le système. L'accès et l'utilisation à des fins privées sont exclus. Le traitement des données reste du ressort des services des habitants des communes et des cantons.

Pour l'ensemble des cantons, dont Fribourg, un tel système permettrait de poursuivre la transformation numérique de leur administration. Les services cantonaux gagneraient en efficacité tout en gardant la propriété et le traitement des données, par exemple lors de déménagements avec un changement de canton en simplifiant les démarches actuelles. La population sera aussi gagnante car les services administratifs ayant accès au SNA pourront actualiser à intervalles réguliers les informations dont ils disposent via la base de données. Cela évitera aux citoyennes et citoyens de

devoir renseigner plusieurs fois les mêmes informations à différents services administratifs.

Pour ces raisons, les Relations extérieures ont poursuivi leur travail en relayant l'importance d'un tel objet auprès du Parlement alors que le Conseil national souhaitait renvoyer le projet au Conseil fédéral. Finalement, il a décidé par 99 voix contre 96 de poursuivre les travaux sur ce projet d'importance. Les discussions ont donc pu se poursuivre sur le projet de loi lui-même. Dans ce contexte, le canton de Fribourg a répété à plusieurs reprises son soutien au projet de loi tout en souhaitant que les cantons et les communes soient exonérés des émoluments pour l'utilisation du système. Fin 2025, le Conseil des Etats a maintenu encore une divergence avec le Conseil national sur le projet. C'est donc uniquement en 2026 que l'objet pourra être liquidé par le Parlement et que les travaux de mise en œuvre pourront débuter.



Le SNA permettrait un gain d'efficacité et constituerait une plus-value pour la population et le canton de Fribourg tout en restant sûr au niveau de la protection des données. Les travaux de mise en œuvre pourraient débuter en 2026. © Tasha Kostyuk

Institut du fédéralisme

L'Institut du fédéralisme (IFF), rattaché à l'Université de Fribourg, joue un rôle essentiel dans l'étude, l'analyse et la transmission du modèle fédéral suisse. Il intervient auprès des autorités fédérales, cantonales et communales et dispose d'un centre international actif dans l'accompagnement de projets de décentralisation et de réforme constitutionnelle à l'étranger. Ses missions s'inscrivent dans les compétences de la Confédération, notamment en matière de promotion de la démocratie et de la coexistence pacifique des peuples, telles que prévues à l'article 54 de la Constitution fédérale.

Le canton de Fribourg a œuvré pour défendre un système de financement pérenne, nécessaire pour la continuité des activités de ce dernier. L'Institut, par son centre international, contribue au rayonnement académique de l'Université de Fribourg et de la Suisse à l'étranger. Il renforce l'attractivité du canton, notamment par l'accueil annuel de délégations étrangères, la présence régulière de chercheurs et la tenue d'événements internationaux. De plus, l'activité internationale de l'Institut participe à la valorisation de Fribourg comme lieu d'expertise et de dialogue institutionnel.

En raison de son ancrage académique, économique et stratégique, le canton défend activement la pérennité de l'IFF. La mise en place d'un mécanisme de financement fédéral durable représente une condition nécessaire au maintien des prestations et du rayonnement de l'Institut, tant au niveau national qu'international, selon le canton.

En 2016, la Direction du développement et de la coopération (DDC) a mis fin à sa collaboration contractuelle avec l'Institut et a chargé une institution du Sussex (Royaume-Uni) de l'accompagnement académique des projets suisses de décentralisation. À la suite d'une motion adoptée par le Parlement, il a chargé le Conseil fédéral d'élaborer la base légale nécessaire afin de soutenir financièrement l'IFF et ce, de manière pérenne. Cependant, le Parlement fédéral n'est pas entré en matière sur l'objet du Conseil fédéral « Loi fédérale sur les aides financières en faveur de l'Institut du Fédéralisme ».

Le Parlement n'a pas voulu d'une loi spéciale pour l'Institut, mais a reconnu son travail au niveau international. C'est pourquoi, dans le cadre du débat sur le budget 2026, il a alloué un demi-million de francs à l'Institut. Cet argent est utilisé pour développer et soutenir les réformes institutionnelles dans les pays en développement.



Le Parlement a rejeté une loi visant à soutenir financièrement l'Institut du fédéralisme, mais a toutefois accordé un demi-million de francs dans le cadre du débat budgétaire. L'Institut est sollicité en tant qu'expert au niveau international et national, comme lors de la Conférence nationale sur le fédéralisme à Zoug. © Etat de Fribourg – Staat Freiburg

Transport régional de voyageurs

Environ 2,5 millions de personnes se déplacent chaque jour en transport régional de voyageurs (TRV). Le TRV comprend l'offre fournie à l'intérieur d'une région, c'est-à-dire les trains RER et les bus desservant les agglomérations et la périphérie régionale, ainsi que certaines liaisons par installation à câbles et par bateau. Le Conseil fédéral propose de cofinancer le TRV à hauteur d'environ 3,4 milliards de francs pour les années 2026 à 2028. Une augmentation du crédit d'engagement de 160 millions de francs a été voté au Parlement, lors de la session d'hiver, et a été accepté par les deux chambres. Cette augmentation était plébiscitée par le canton de Fribourg.

En parallèle, Fribourg s'engage via la Conférence des transports de Suisse occidentale (CTSO) pour renforcer l'axe ferroviaire Est-Ouest. La Suisse occidentale compte 7 cantons et représente 3,5 millions d'habitants en 2025 ; population qui devrait augmenter d'environ 29% d'ici 2050. Le 2 octobre 2025, ces 7 cantons se sont mobilisés en faveur de l'axe ferroviaire Est-Ouest, représentant la colonne vertébrale ferroviaire de la Suisse. Des représentants de tous les cantons se sont rendus ensemble à Berne en train pour donner une conférence de presse. Ils y ont expliqué l'importance de cette liaison ferroviaire, qui relie la Suisse alémanique et la Suisse romande, ainsi que les pays limitrophes à la Suisse, en passant directement en terre fribourgeoise.



Le 2 octobre 2025, l'événement CTSO a eu lieu dans le but de promouvoir l'axe ferroviaire Est-Ouest. Pour ce faire, les gouvernements des cantons de Suisse Occidentale se sont réunis et ont partagé un trajet en train jusqu'à Berne. Le rôle crucial que joue le transport ferroviaire pour ces cantons est un enjeu majeur, notamment pour le canton de Fribourg.
© Etat de Fribourg – Staat Freiburg

Programme d'allègement budgétaire 2027 de la Confédération

Le Conseil fédéral a institué un groupe d'expert chargé de proposer des mesures pour alléger les finances fédérales d'au moins 3 milliards de francs. A la suite du rapport, il a défini les mesures qu'il entendait mettre en œuvre pour alléger les finances de la Confédération pour les prochaines années.

En janvier 2025, le [programme d'allègement](#) est mis en consultation. Il contient 59 mesures dont 36 exigent une modification légale. Le canton de Fribourg a répondu à la consultation en rejetant le transfert de charges de la Confédération vers les cantons et en rappelant la perspective financière délicate du canton. Il s'est également rallié à la prise de position commune de la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC). Dans son analyse, le canton de Fribourg a identifié 29 mesures du programme d'allègement budgétaire qui auraient des incidences financières négatives pour le canton.

Suite à la consultation, le Conseil fédéral a adopté le message pour le Parlement. Le canton de Fribourg s'est mobilisé afin de chiffrer les incidences du programme d'allègement budgétaire. Les informations ont été transmises à différentes reprises à la députation fribourgeoise aux Chambres fédérales, notamment lors de rencontre avec le Conseil d'Etat.

Lors des débats, le Conseil des Etats a revu à la baisse certaines mesures ou les a modifiées pour mieux correspondre aux réalités financières des cantons. Certaines modifications législatives ont également été discutées comme la modification de la loi fédérale sur la politique régionale ou la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles. Les Sénateurs se sont opposés à plusieurs coupes dans le domaine de la formation et de la recherche et à la modification de la loi fédérale sur la politique régionale. En tout, le Conseil des Etats a réduit le volume des économies d'environ un tiers.



Le programme d'allègement budgétaire de la Confédération, d'un montant d'environ 3 milliards de francs, touche fortement le canton de Fribourg. Le Conseil des États a réduit les mesures d'environ un tiers. C'est maintenant au Conseil national de se prononcer. © Etat de Fribourg – Staat Freiburg

Rencontre avec le conseiller fédéral Ignazio Cassis

Le fédéralisme suisse repose sur un partage de compétences. Afin qu'il fonctionne de manière efficace et efficiente, les relations et la bonne entente entre la Confédération, les cantons et les communes est primordiale. Le Conseil d'Etat fribourgeois entretient des contacts réguliers directs avec les conseillers fédéraux, leur permettant d'échanger sur des thématiques communes ou des points de vue.

En 2025, le conseiller fédéral Ignazio Cassis, chef du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), a rencontré le Conseil d'Etat pour un échange sur les relations entre la Suisse et l'Union européenne, la poursuite des négociations avec l'Union européenne dans le cadre des Bilatérales III, les conséquences de

la guerre en Ukraine pour le canton de Fribourg ainsi que sur l'état actuel des relations avec les Etats-Unis.

Le Conseil d'Etat a pu rappeler son souhait de relations stables et solides avec l'Union européenne qui est un partenaire de première importance non seulement au niveau économique mais aussi culturellement par les échanges universitaires et le programme Horizon.

Le conflit entre la Russie et l'Ukraine a un impact direct sur les cantons. Le Conseil d'Etat a souhaité en apprendre davantage sur la vision du DFAE concernant le conflit et son développement, notamment en lien avec l'arrivée de la nouvelle administration américaine.



Le gouvernement cantonal a rencontré le chef du département des affaires étrangères, le conseiller fédéral Ignazio Cassis. Ce dernier a fourni des informations sur les relations avec l'UE et les États-Unis ainsi que sur la guerre en Ukraine.

© Etat de Fribourg – Staat Freiburg

Formation aux affaires fédérales

Le secteur des Relations extérieures organise chaque année une journée de formation consacrée aux affaires fédérales. Cette formation, ouverte à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs des Directions de l'État, a pour objectif de renforcer les connaissances sur les processus législatifs, de montrer où et comment rechercher des informations pertinentes sur les objets politiques fédéraux et intercantonaux, et de mieux comprendre les mécanismes de défense des objets importants pour le canton.

La journée se déroule à la Maison des Cantons, à Berne, un lieu stratégique pour les cantons dans le paysage politique fédéral. Les 18 personnes qui ont participé à cette édition ont ainsi eu l'occasion de découvrir cet environnement, tout en prenant part à des exercices pratiques, notamment la rédaction d'une note à l'attention de la députation sur un objet politique.

Ces mises en situation permettent de consolider les acquis de manière concrète et interactive.

Un moment fort de la journée est la rencontre avec un ou plusieurs membres de la députation fribourgeoise. Cette année, la conseillère nationale Valérie Piller Carrard est venue présenter son travail parlementaire, en particulier son engagement au sein des commissions et lors des sessions parlementaires. Ces échanges offrent aux participantes et participants un aperçu direct du rôle des parlementaires et contribuent à renforcer les liens entre l'administration cantonale et les membres de l'Assemblée fédérale.

Au-delà de l'acquisition de connaissances, cette journée vise également à favoriser les échanges entre services et à encourager la création de réseaux utiles pour le traitement de futurs dossiers.



Les Relations extérieures proposent aux collaboratrices et collaborateurs des Directions de l'État une formation sur les affaires fédérales, visant à approfondir la compréhension des processus au sein de la Berne fédérale et à encourager une pensée en réseau. L'objectif est de renforcer les compétences nécessaires à la défense des intérêts du canton et à promouvoir la collaboration. © Etat de Fribourg – Staat Freiburg

2 Relations intercantionales

Conférence des Gouvernements cantonaux (CdC)

Le canton de Fribourg est représenté au sein de différents organes de la Conférence des gouvernements cantonaux. Le conseiller d'Etat, Olivier Curty, représente le gouvernement cantonal lors des Assemblées plénières de la CdC. Il est également président de la Commission Europe de la CdC et membre du Bureau.

En 2025, différentes positions ont été arrêtées par les cantons. En premier lieu, la CdC s'est fermement opposée au transfert de charge de la Confédération vers les cantons. La CdC s'est également impliquée dans le débat au Conseil des États. Une grande partie des préoccupations ont été prises en compte.

La CdC a en outre pris position sur divers objets soumis en votation populaire. Les gouvernements cantonaux se sont opposés à l'initiative populaire « Pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement (Initiative pour l'avenir) » car ils estimaient que l'objet portait atteinte à leur

autonomie fiscale et financière. La CdC, rejette aussi l'initiative populaire « Pas de Suisse à 10 millions ! (Initiative pour la durabilité) » car elle les impacterait grandement dans différents domaines comme l'économie, la lutte contre la criminalité et les services publics.

2025 a également été marqué par la consultation sur le paquet d'accords entre la Suisse et l'UE, dit Bilatérales III. La CdC a mené deux consultations auprès des cantons afin qu'ils puissent s'exprimer sur une prise de position. Ces derniers soutiennent le paquet d'accords. En effet, les accords auront également un impact sur les cantons qui attendent d'être associés aux différents processus. En outre, la question de la nature du référendum a également été abordée lors de l'Assemblée plénière extraordinaire du 24 octobre 2025. Une majorité de gouvernement cantonaux se rallie à la proposition du Conseil fédéral de soumettre les accords au référendum facultatif.



La CdC s'oppose au transfert des charges de la Confédération vers les cantons dans le cadre du programme d'allègement budgétaire de la Confédération. La Conférence s'est également prononcée en faveur du paquet d'accords avec l'UE. En revanche, la CdC rejette les initiatives populaires « Initiative pour l'avenir » et « Pas de Suisse à 10 millions ! ». © Simon Iannelli

Conférence des Gouvernements de Suisse Occidentale (CGSO)

La Conférence des Gouvernements de Suisse Occidentale (CGSO), dont le canton de Fribourg est membre, représente les intérêts communs de la région Ouest de la Suisse. Elle assure l'échange d'information et la coordination entre ses membres ainsi qu'avec les Conférences spécialisées de Suisse occidentale.

Le comité a échangé à plusieurs reprises sur le paquet d'accords Suisse-Union européenne. Le Conseil d'État fribourgeois a toujours souligné l'importance d'une relation fiable et stable avec l'UE. Les cantons de la CGSO soutiennent le paquet d'accords et ont répondu positivement à la consultation. Plusieurs sujets font l'objet de prise de positions en 2025. C'est notamment le cas de l'Initiative SSR « 200 francs, ça suffit ! », qui sera soumise au peuple le 8 mars 2026. La Suisse occidentale serait fortement impactée si cette initiative venait à être acceptée. La CGSO estime qu'un service public fort est primordial pour la qualité et la pluralité

de l'information, piliers principaux du débat démocratique. Le comité de la CGSO a discuté avec la direction de la SRG RTS des conséquences possibles de l'acceptation de cette initiative.

La CGSO avait également adressé une lettre aux parlementaires fédéraux afin de les convaincre de la nécessité d'apporter un soutien financier à l'Institut du fédéralisme.

La pénurie de main-d'œuvre, qui se fait sentir depuis longtemps dans la Suisse occidentale, a également été au centre des préoccupations. Le secrétariat général a mené une enquête dans tous les cantons à ce sujet. Sans surprise, une pénurie a été constatée dans les professions de la santé et du social, mais aussi dans les mathématiques, l'informatique, les sciences naturelles et technique (MINT). Parmi les solutions possibles, on cite le renforcement de la formation, l'amélioration des conditions de travail et des salaires.



L'initiative SSR, qui vise à limiter la redevance à 200 francs, est rejetée par la CGSO. Un échange à ce sujet a eu lieu entre les dirigeants de la SSR et de RTS. © Etat de Fribourg – Staat Freiburg

Région Capitale Suisse (RCS)

Le canton de Fribourg fait partie de la Région Capitale Suisse (RCS), association regroupant cinq cantons et plusieurs villes, communes et organisations régionales, situés autour de la capitale helvétique. Son objectif est de renforcer l'importance des régions membres du point de vue économique et en tant qu'espaces de vie. Le conseiller d'Etat Didier Castella en est le co-président.

Sept thèmes sont essentiels pour la RCS : la politique, la santé, le smart capital, l'alimentation et la nutrition, le développement économique et territorial intercantional, les transports et le bilinguisme. Une déclaration d'intention pour le bilinguisme a été renouvelé en 2025. Fribourg, canton bilingue, est très actif et s'engage dans le groupe de travail de la RCS. Ce dernier élabore notamment une stratégie bilingue. Plusieurs thèmes sont discutés, en particulier le français et l'allemand précoces, l'importance de

l'apprentissage des langues nationales dans les écoles ou encore la manière d'amener le bilinguisme auprès de la population. Les échanges linguistiques sont également au centre des discussions.

En 2025, la RCS a organisé son Forum annuel à Naters, en Valais. Le Forum a permis d'aborder la thématique des grandes manifestations dans la région capitale suisse, en évoquant leurs défis et la manière dont celles-ci peuvent porter tout une région. Lors de cet événement, le co-président fribourgeois a remis le prix du bilinguisme, en guise de soutien à la relève culturelle et artistique, au réalisateur bernois Djibril Vuille pour son projet de film « Schoggi ». Son film aborde les thèmes de la migration, du plurilinguisme, de l'identité culturelle et de l'histoire coloniale en jouant sur les langues telles que le français, le bernois et le wolof (langue la plus utilisée au Sénégal).



Didier Castella, co-président de la RCS, a présidé l'Assemblée générale à Olten. Fribourg s'engage au sein de la RCS via différents groupes de travail dont celui sur le bilinguisme. Lors du forum qui s'est tenu à Naters, le réalisateur bernois Djibril Vuille recevra le prix du bilinguisme. © Etat de Fribourg – Staat Freiburg

3 Relations internationales

Assemblée des Régions d'Europe (ARE)

Le canton de Fribourg est membre de l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE), aux côtés de nombreuses autres régions européennes. Cette année marquait le 40^e anniversaire de cette organisation, célébré lors de l'Assemblée générale qui s'est tenue à Maribor, en Slovénie, du 17 au 19 juin. Plus de 150 représentant-e-s régionaux ont participé à cet événement, soulignant quatre décennies de coopération interrégionale. Au cours de la réunion du Bureau, les priorités politiques de l'ARE pour la période 2025-2030 ont été finalisées. Ces priorités s'articulent autour de trois axes fondamentaux : la démocratie, la prospérité et l'inclusivité.

La dernière journée a été rythmée par deux panels organisés en parallèle, consacrés respectivement à la bioéconomie et au tourisme durable. Le canton de Fribourg a joué un rôle particulièrement actif lors de

ces deux présentations thématiques en ayant l'occasion de partager des exemples concrets de bonnes pratiques. Dans le domaine de la bioéconomie, la politique cantonale de développement durable, le Plan climat, le Plan déchets et la feuille de route pour l'économie circulaire ont pu être abordés.

Parallèlement, le canton a présenté une approche du tourisme durable fondée sur l'engagement local, la mobilité responsable et le soutien aux acteurs régionaux. Plusieurs projets emblématiques ont été valorisés, tels que le ChocolatExpress et les villages primés de Gruyères et Morat.

Par ailleurs, l'ARE accorde une attention particulière à la participation des jeunes à la vie politique. À cet effet, la cheffe du Service cantonal de l'enfance et de la jeunesse a pris part à un débat consacré à cette thématique à Bruxelles.



Lors de l'Assemblée générale qui a réuni plus de 150 participants à Maribor, le délégué aux affaires extérieures du canton de Fribourg a présenté la feuille de route pour l'économie circulaire. Celle-ci concerne les secteurs clés de l'industrie alimentaire et de la construction. © Etat de Fribourg – Staat Freiburg

Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe (CPLRE)

Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux est une institution du Conseil de l'Europe dont l'objectif est de renforcer la démocratie locale et régionale dans les 46 États membres. Le conseiller d'Etat Didier Castella est membre de la délégation suisse, composée de trois représentants cantonaux et de trois représentants communaux.

Lors de la manifestation organisée en octobre à Strasbourg, Didier Castella a profité de l'occasion pour rencontrer de nombreuses personnes. Le premier soir, un échange avec les membres des pays

germanophones, appelés pays « DAHLILU » (Allemagne, Autriche, Liechtenstein et Luxembourg), était au programme.

Avec la délégation, il a également échangé avec le secrétaire général du Conseil de l'Europe et ancien conseiller fédéral, Alain Berset, ainsi qu'avec l'ambassadrice de Suisse à Strasbourg, Tania Cassini.

Didier Castella a également profité de son séjour pour s'entretenir avec Frédéric Bierry, président de la collectivité européenne d'Alsace, sur le bilinguisme.



Le conseiller d'État Didier Castella a rencontré, lors de sa participation au Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe à Strasbourg, le secrétaire général du Conseil de l'Europe Alain Berset, l'ambassadrice suisse Tania Cassini et Frédéric Bierry, président de la Communauté européenne d'Alsace. © Conseil de l'Europe

Grand Est

Le canton de Fribourg et la Région Grand Est (anciennement l'Alsace, la Champagne-Ardenne et la Lorraine) entretiennent des liens de collaborations depuis de nombreuses années. En effet, en 2008, la Convention de coopération culturelle posait les fondations de la collaboration entre le canton de Fribourg, et à cette époque encore, la Région d'Alsace. Cette collaboration est élargie en 2011, avec un accord conduit dans le domaine de l'économie et de l'innovation. Cet accord est signé en 2013 et renouvelé en 2021.

La collaboration entre les deux territoires vise à promouvoir et à affirmer un engagement mutuel à œuvrer pour des échanges fructueux et des projets ambitieux. Dans cette idée, le programme Interreg ou GreenSkHy pour le développement de la filière hydrogène propre illustrent cette collaboration innovante. Des sujets majeurs sont au cœur de cette dernière, notamment, l'importance du bilinguisme, l'agriculture et la gestion durable des forêts ; sans oublier la formation et la recherche.

Les échanges sont variés et fréquents, comme en témoigne la participation d'une délégation fribourgeoise aux Assises de la bioéconomie lors de la foire de Châlons-en-Champagne en 2022, ou encore la

visite d'une délégation du Grand Est à l'occasion de la Conférence EUSALP en 2023. En 2024, le canton de Fribourg a également participé à l'événement Bioket, soulignant l'engagement du canton en faveur de la bioéconomie et de l'innovation.

Finally, cette collaboration a été renouvelée le 21 février 2025 lors de la venue d'une délégation de Grand Est dans le canton de Fribourg. Le renouvellement de l'accord de coopération a été signé par le Président de la Région Grand Est, Franck Leroy et par le Président du Conseil d'Etat du canton de Fribourg, Jean-François Steiert. La journée a été consolidée autour de visites d'entreprises, d'échanges de bonnes pratiques autour de la bioéconomie et l'économie circulaire avec le cluster Food & Nutrition et le Swiss Plastics Cluster et une collaboration sur des sujets d'excellence. La rencontre a réuni une vingtaine de personnalités françaises, dont le Président et la Vice-présidente, ainsi qu'une trentaine de personnes de la délégation fribourgeoise dont une partie du Conseil d'Etat ainsi que de personnalités de divers milieux (Université, HES, Chambre du commerce, etc.).



Le canton de Fribourg a accueilli une délégation de la Région Grand Est lors de la signature à Bulle d'un accord-cadre qui scelle une coopération renforcée pour les cinq prochaines années. Ce renouvellement vise à stimuler la collaboration économique et culturelle ainsi que la bonne entente entre les deux territoires. © J.-L. Stadler, Grand Est.

4 Retour en images



Altdorf, les 12 et 13 mars 2025 © Kanton Uri

Le Conseil d'Etat fribourgeois est reçu par le Gouvernement du canton d'Uri à Altdorf.



Fribourg, le 2 mai 2025 © Etat de Fribourg – Staat Freiburg

Rencontre avec Ignazio Cassis, conseiller fédéral et chef du Département des affaires étrangères, pour un échange sur la politique européenne et les défis géopolitiques actuels.



Fribourg, le 6 mai 2025 © Etat de Fribourg – Staat Freiburg

Le Conseil d'Etat rencontre James Squire, ambassadeur du Royaume-Uni. Une coopération intensive entre nos deux pays existe dans les domaines de la formation, de la recherche et de l'innovation.



Neuchâtel, le 25 juin 2025 © Etat de Fribourg – Staat Freiburg

Le gouvernement fribourgeois a rencontré son homologue neuchâtelois à l'occasion d'une rencontre de travail convivial et constructive au Laténium.



Fribourg, le 21 août 2025 © Etat de Fribourg – Staat Freiburg

Rencontre annuelle avec les hauts cadres fédéraux proches de Fribourg dans le cadre de la 50^e édition des Rencontres de Folklore internationales Fribourg (RFI).



Martigny, les 26-27 août 2025 © Etat de Fribourg – Staat Freiburg

Le Conseil d'Etat fribourgeois s'est entretenu avec le gouvernement cantonal du Valais. Ces rencontres régulières renforcent la coopération entre les cantons face aux défis économiques, énergétiques et sociaux actuels.



Fribourg, le 28 août 2025 © Etat de Fribourg – Staat Freiburg

La Direction générale de la Banque nationale suisse organise annuellement une rencontre lors de laquelle elle invite un gouvernement cantonal. En 2025, elle a rencontré le Conseil d'Etat fribourgeois.



Fribourg, le 18 novembre 2025 © Etat de Fribourg – Staat Freiburg

Le Conseil d'Etat a rencontré Marion Paradas, ambassadrice de France, qui est le troisième pays partenaire économique du canton de Fribourg.



Berne, le 1^{er} décembre 2025 © Stemutz.com



Le Conseil d'Etat fribourgeois s'est déplacé à Berne pour suivre les élections du Conseil national. Il félicite Pierre-André Page, élu Président du Conseil national pour l'année 2026.

A la suite de son élection, une réception officielle a été organisée le 3 décembre 2025. Un train spécial a conduit les invité-e-s de Berne en terre fribourgeoise avec un premier arrêt à Flamatt avant de se rendre à Bulle. C'est à Romont que les invité-e-s ont terminé leur voyage, avec l'acte officiel et le repas qui se sont déroulés au Bicubic.

Toutes les photos de cette réception sont disponibles sur la [page flickr](#) de l'Etat de Fribourg.



Berne, le 17 décembre 2025 © Etat de Fribourg – Staat Freiburg

Le Conseil d'Etat félicite Fabien Gasser pour son élection au poste de procureur général suppléant de la Confédération.



Fribourg, le 18 décembre 2025 © Etat de Fribourg – Staat Freiburg

Guy Parmelin a effectué une brève halte en gare de Fribourg dans le cadre de la réception marquant son élection à la tête de la Confédération. Une délégation du Conseil d'Etat, accompagnée de la Landwehr, était présente pour l'accueillir.

5 Annexes

Conférences spécialisées

Conférences nationales des directeurs cantonaux (état au 31.12.2025)

Nom	Représentation du Conseil d'Etat	Fonction
Conférence suisse des directeurs des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP)	Directeur DIME	Président
Conférence des directeurs cantonaux des transports publics (CTP)	Directeur DIME	Membre du comité
Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS)	Directeur SAS	Membre
Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS)	Directeur SAS	Membre
Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF)	Directeur FIN	Membre
Conférence des chefs des départements cantonaux de l'économie publique (CDEP)	Directeur EEF	Membre du comité
Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (CDEn)	Directeur EEF	Membre du comité
Conférence des Gouvernements cantonaux (CdC)	Directeur EEF	Membre du bureau
Conférence des directeurs cantonaux de l'agriculture (CDCA)	Directeur IAF	Vice-président
Conférence pour forêt, faune et paysage (CFP)	Directeur IAF	Membre
Conférence suisse des hautes écoles (CSHE)	Directrice FAC	Vice-présidente
Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)	Directrice FAC	Membre du comité
Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP)	Directeur SJS	Membre du comité
Conférence spécialisée des membres de gouvernements concernés par les jeux d'argent (CSJA)	Directeur SJS	Membre
Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires militaires et de la protection civile et des sapeur-pompiers (CG MPS)	Directeur SJS	Membre
Fondation ch pour la collaboration confédérale	Chancelière d'Etat	Membre du comité directeur
Conférence des chanceliers d'Etat (CCE)	Chancelière d'Etat	Présidente (01.07.25)

Conférences régionales des directeurs cantonaux (état au 31.12.2025)

Nom	Représentation du Conseil d'Etat	Fonction
Conférence des directeurs des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de la protection de l'environnement de la Suisse occidentale et latine (CDTAPSOL)	Directeur DIME	Président
Conférence des transports de Suisse occidentale (CTSO)	Directeur DIME	Président
Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS)	Directeur SAS	Président (01.06.25)
Conférence latine des chefs des départements compétents en matière d'asile et de migrants (CLDAM)	Directeur SAS	Membre
Conférence latine des directeurs cantonaux du numérique (CLDN)	Directeur FIN	Président
Conférence latine des directeurs cantonaux des finances (CLDF)	Directeur FIN	Membre
Conférence des chefs de département de l'économie publique de Suisse occidentale (CDEP-SO)	Directeur EEF	Président
Conférence des Gouvernements de Suisse occidentale (CGSO)	Directeur EEF	Vice-président
Comité gouvernemental HES-SO	Directeur EEF	Membre du comité
Greater Geneva Berne Area (GGBA)	Directeur EEF	Membre
Région capitale suisse (RCS)	Directeur IAF	Co-président
Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) : Assemblée plénière Culture	Directrice FAC	Présidente
Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP)	Directrice FAC	Membre
Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique de la Suisse du Nord-Ouest (NWEDK)	Directrice FAC	Membre
Conférence latine des chefs de département de justice et police (CLDJP)	Directeur SJS	Président
Conférence latine des chefs des départements compétents en matière d'asile et de migrants (CLDAM)	Directeur SJS	Président
Conférence latine des directrices et directeurs cantonaux des affaires militaires et de la protection de la population (CLAMPP)	Directeur SJS	Président
Conférence romande des membres de gouvernement concernés par les jeux d'argent (CRJA)	Directeur SJS	Membre
Conférence romande de la loterie et des jeux (CRLJ)	Directeur SJS	Membre
Conférence latine des chanceliers d'Etat	Chancelière d'Etat	Présidente

Conventions intercantionales

Convention intercantionales en cours d'élaboration, de négociation ou de ratification (état au 31.12.2025)

	Convention (titre provisoire)	Date probable d'entrée en vigueur	Cantons concernés	Direction compétente	Conférence des directeurs cantonaux concernée	Etat
1	Convention intercantonale sur la collaboration des forces sanitaires en cas d'évènement extraordinaire	01.01.2020	Tous les cantons romands	DSAS	CLASS	Fribourg a ratifié cette convention le 19.06.2019. Il s'agissait de légitimer et de pérenniser les travaux entamés depuis 2004 par le GRIMCA
2	Convention intercantonale relative aux institutions sociales (CIIS) - Modification	01.01.2020	Tous	DSAS	CDAS	Toujours valable (SPS)
3	Convention réglant l'engagement et l'exploitation d'un poste médical avancé	01.01.2020	VD, FR	DSAS	-	Fribourg a ratifié cette convention le 22.12.2020 avec une entrée en vigueur rétroactive au 01.01.2020.
4	Convention réglant l'engagement et l'exploitation d'un poste médical avancé	01.01.2020	VD, FR et Montagny	DSAS	-	Fribourg a ratifié cette convention le 14.01.2021 avec une entrée en vigueur rétroactive au 01.01.2020. La commune de Montagny a résilié la convention précitée le 29.11.2022 suite à la dissolution du corps des sapeurs-pompiers. Une nouvelle convention est en cours d'élaboration.
5	Convention sur le service intercantional d'entretien du réseau autoroutier des cantons de Fribourg, de Vaud et de la République et canton de Genève (Convention SIERA)	01.01.2019	GE, VD, FR	DIME	-	Loi du 08.11.18 sur l'adhésion du canton de Fribourg à la convention intercantonale sur le Service intercantional d'entretien du réseau autoroutier SIERA
6	Révision de l'Accord intercantional sur les marchés publics	2022	Tous les cantons	DIME	DTAP	Adoption le 15.11.2019 par l'Autorité intercantonale pour les marchés publics (AiMp), adhésion de Fribourg par la loi du 01.02.2022 (entrée en vigueur au 01.01.2023)

	Convention (titre provisoire)	Date probable d'entrée en vigueur	Cantons concernés	Direction compétente	Conférence des directeurs cantonaux concernée	Etat
7	Convention de collaboration pour le développement et la gestion du logiciel Boussole21	22.03.2021	VD, VS, FR	DIME	DTAP	Signée le 22.03.21
8	Accord intercantonal sur les offres scolaires en milieu hospitalier (AOSH)	01.01.2026	Tous les cantons	DFAC	CDIP	Adopté par le Grand Conseil le 28.03.2025. Entrée en vigueur le 01.01.2026.
9	Convention sur les engagements de police intercantonaux (IKAPOL)	01.01.2025	Tous les cantons	DSJS	CCDJP	La convention est entrée en vigueur le 01.01.2025
10	Convention du 21 mars 2024 révisant le concordat du 18 octobre 1996 sur les entreprises de sécurité	01.01.2025	FR-GE-JU-NE-VS-VD	DSJS	CLDJP	Le concordat révisé est entré en vigueur le 04.01.2025
11	Convention entre les cantons et la Confédération sur l'harmonisation de l'informatique dans la justice pénale (CHIJP)	2026	Tous les cantons	DSJS	CCDJP	Loi d'adhésion adoptée par le Grand Conseil le 10.10.2024 entrée en vigueur le 01.12.2024
12	Convention intercantonale relative à l'organisation et à la gestion de la police du lac de Neuchâtel	11.06.2014	FR-VD-NE	DSJS	-	L'avenant est entré en vigueur le 01.01.2025
13	Conseil scientifique romand pour le climat	01.10.2025	NE, JU, FR, VD, VS, GE	DIME	-	Signé le 22.08.2025
14	Convention entre le canton de Fribourg et le canton de Vaud concernant la collaboration scolaire intercantonale	18.01.2024	VD, FR	DFAC	-	Signée le 18.01.2024

Chancellerie d'Etat CHA

Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg
T +41 26 305 10 45
chancellerie@fr.ch, www.fr.ch/cha

—

Mars 2026

—

Copyright: © Patrick Mülhauser

—

Imprimé sur papier 100% recyclé